

## Vision du monde selon la jurisprudence islamique

Por [Mohamed Boundi](#) / 09/07/2013 / [Sin comentarios](#)

Ahmed Yousfi (Oman – Mascate).

Le Sultanat d'Oman accueillait en avril 2013 la 11e session de la Conférence « Jurisprudence vie et vision du monde selon les écoles de jurisprudence islamique » qui a réuni plus 150 intervenants venus du monde entier. Ce fut un moment exceptionnel au dire des uns et des autres qui, 5 jours durant, ont débattu sur un certain nombre de sujets d'actualité autour de l'Islam. A l'issue de cette conférence, Son Excellence M. Abdullah bin Mohammed bin Abdullah Al Salmi, Ministre des Affaires Religieuses du Sultanat revient en détails sur les objectifs de cette réunion exceptionnelle.



سماحة الشيخ مفتي عام السلطنة يدشن موقع زكاتي خلال إختتام ندوة تطوير العلوم الفقهية 9-4-2013 العمانية

**1. Question:** quel est le but de la tenue de cette conférence qui réunit des penseurs et intellectuels du monde entier ?

**Réponse:** *Il s'agit de la 2e Conférence du genre faisant partie de la série des rencontres sur la pensée omanaise. Les érudits musulmans sont différents des théologiens chrétiens par le fait qu'ils s'intéressent au premier abord à la recherche des solutions des problèmes auxquels sont confrontés les musulmans dans leur vie quotidienne. Cette confrontation ou comparaison des problèmes est désignée chez nous par le terme exégèse. Dans le passé, cette mission était assumée par des penseurs à titre particulier ou penseurs de l'un des rites. Cependant, a surgi il y a quelques décennies l'idée de sommet et forum parce que le musulman est amené actuellement à faire face à de nombreux problèmes nécessitant des solutions et réflexions ainsi que la*

*prospection de nouveaux horizons. De ce fait, il s'est avéré indispensable de recourir à "une exégèse collective" (ou jurisprudence) dans le sens le plus exact. Dans ce contexte, ont été créés des centres officiels et privés telle l'organisation de congrès et ateliers de travaux pour spécialistes sur les questions religieuses, penseurs et personnes s'intéressant à la chose religieuse, pour se pencher sur une telle ou telle question et publier par la suite des "fatwas" collectives (avis juridiques donnés par un spécialiste de la loi islamique). Nous avons ainsi convenu, au ministère des affaires religieuses au sultanat d'Oman, de convertir les congrès organisés périodiquement en une fondation pour que celle-ci soit le centre des efforts collectifs auxquels participent des spécialistes et personnes concernées au niveau du monde arabe et islamique. Nous avons commencé, il y a douze ans, par l'organisation annuellement d'une conférence qui discutait principalement d'une question soulevée dans la jurisprudence dans ses différents aspects afin d'aboutir à une consultation. Par la suite, l'idée a évolué dans le sens que les conférences soient dotées de normes et références d'ordre intellectuel ainsi que des valeurs générales unissant la théorie et la pratique. En témoigne la conférence de cette année sous le thème "jurisprudence vie et vision du monde selon les écoles de jurisprudence islamique". A la lumière de ce titre, il est clair que nous attendions de la part des spécialistes une lecture sur le traditionnel style de vie musulman ainsi que des propositions sur la manière de le moderniser et le développer compte-tenu des questions et défis modernes plantés aux musulmans. Nous nous confrontons à des crises au sein de nos sociétés qui sont la conséquence de problèmes engendrés par la modernité ainsi que des changements face auxquels le musulman éprouve des difficultés d'adaptation pour être contraires à ses traditions. Nous exprimons, enfin, la volonté pour que le monde entier participe au développement dans les domaines technologiques, humains et aussi des grandes valeurs dans lesquelles, en tant que musulmans, nous sommes en mesure de contribuer à leur perfectionnement, rectification ou récupération. Nous considérons que nous avons réussi dans l'organisation de cette série de conférences à plusieurs niveaux: la préservation de l'assiduité et la régularité, la capacité de réunir le maximum de penseurs pour réfléchir sur une foule de questions, et, l'accueil de jeunes penseurs et spécialistes de la jurisprudence pour œuvrer en commun dans la construction d'un monde nouveau qui s'adapte à notre société et notre nation.*

**2. Question:** De quel organisme était partie cette idée, et, qui l'avait proposée ? Est-ce que cette conférence jouit-elle du soutien des hautes sphères de l'Etat ?

**Réponse:** *l'idée de cette série de conférences sur la jurisprudence musulmane a été faite au départ par le ministère des habous (ndlr : propriété foncière) qui l'avait proposée aux responsables. Ceux-ci l'ont approuvée. A partir de ce moment, l'idée fait partie de l'action du ministère. Nous jouissons de l'encouragement et du soutien de SM le Sultan, que Dieu le préserve. De nombreux ministères coopèrent chaque année avec nous en accord avec le conseil des ministres. Elle représente aussi une grande contribution de la part des omanais dans la promotion du savoir arabe et islamique.*

**3. Question:** Comment sont choisis les participants et en quoi consiste votre rôle à ce niveau en tant que ministre des habous et affaires religieuses ?

**Réponse:** *Lors des premières conférences, nous travaillions ensemble au sein du ministère. Eu égard à la bonne appréciation de la part des responsables, du collectif des penseurs dans le monde arabe et musulman, a été mis sur pied un comité scientifique permanent composé de penseurs omanais et arabes qui s'occupe chaque année du choix du thème ou axes de la conférence. Le comité est chargé d'élaborer un plan détaillé, propose à chaque conférence un penseur ou plus du Sultanat d'Oman et de l'extérieur compte-tenu de sa spécialisation. Nous souhaitons également inviter chaque année davantage de grands penseurs d'Oman et de l'étranger. De même, nous encourageons les jeunes penseurs d'assister et d'intervenir bien qu'ils ne comptent pas dans leur palmarès de nombreux travaux réalisés en rapport avec les axes de la conférence. Cette année, trente communications ont été faites durant les trois jours de la conférence, laquelle a réuni plus de cent penseurs et participants.*

**4. Question:** Le thème de la conférence de cette année a été intéressant pour traiter de questions suscitant actuellement des débats en Europe. L'islam peut-il coexister avec les autres religions ? Et, pour quelle raison avez-vous élu ce thème (jurisprudence vie et vision du monde) pour cette année ?

**Réponse:** *Il est logique que l'Islam admette et encourage une vie commune entre musulmans et adeptes d'autres confessions. Je vous prie de lire en ma compagnie ce message puisé dans le Coran : " Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour divinités en dehors d'Allah. Puis, s'ils tournent le dos. Dites : "Soyez témoins que nous, nous sommes soumis". Ecoutez également la parole d'Allah : "Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables". La vie pacifique et commune dans le monde d'aujourd'hui est une question primordiale, comme vous le savez. A cause des événements qui avaient particulièrement marqué la précédente décennie, nous nous confrontons à deux questions: d'abord, la perception qui se fait dans le monde et en Europe spécialement des difficultés de vivre avec des musulmans, ensuite, les ennuis rencontrés par les musulmans dans la préservation de la stabilité et la sécurité dans leurs propres sociétés, dont la compréhension ou l'acceptation des attitudes et pratiques des autres. Ce qui est certain, est que nous avons des problèmes inhérents à "la culture de la vie" au milieu des violents changements au niveau des valeurs et pratiques. Pour ce fait, cette conférence s'était avérée indispensable et avait exigé de longue préparation.*

**5. Question:** Durant la conférence, j'ai eu l'occasion de rencontrer des penseurs venus d'Oman et de l'étranger. Ils m'ont montré une volonté de coexister avec l'autre dans un islam ouvert. Pourquoi avons-nous en Europe une idée différente de l'Islam ?

**Réponse:** *Comme la vie est commune dans le monde des plus grandes aux plus petites unités, la responsabilité devient aussi commune. De nombreux européens et arabes ont écrit sur l'existence de malentendus entre les deux parties. Je ne voudrais attribuer à aucune des deux la responsabilité de ces malentendus et des mauvaises attitudes. Il n'est guère non plus utile de s'attarder sur l'explication de cette vision des choses, pour fragile qu'elle soit, en se réfugiant à l'histoire qui, durant les deux précédents siècles, était marquée d'injustices et d'horribles comportements. La réalité aujourd'hui est que l'Europe compte près de trente millions de résidents d'origine arabo-musulmane. Bien que cette situation ait provoqué des susceptibilités chez des catégories sociales déterminées, celle-ci a permis pourtant l'instauration d'un style de vie qui inéluctablement évoluera vers une coexistence. Nous sommes certains que certains obstacles ne sont pas la résultante de traditions d'ordre religieux ou culturel, mais surtout de la dispute pour les moyens de subsistance et la préparation du présent et de l'avenir. Nous nous distinguons dans la région du Golfe par une riche expérience à l'égard des millions de travailleurs étrangers comme nous éprouvons des sensibilités à l'égard de ceux qui viennent des pays arabes et musulmans. Nous nous efforçons à instaurer une nouvelle conscience chez nos citoyens pour qu'ils prennent en compte le besoin de s'ouvrir sur de nouveaux horizons, que nous soyons chez nous ou à l'étranger. Du côté du ministère des habous, cette action ne se limite pas uniquement à l'organisation de conférences de grand intérêt sur la jurisprudence musulmane. Nous éditons aussi une Revue trimestrielle, "Attafahoum/Atassamouh" (Entente/Tolérance), qui publie d'excellents travaux de recherche sur les valeurs de la communication, la participation collective et la vie en commun. Elle est largement diffusée dans les milieux arabes et islamiques et compte une version en anglais. Nous organisons également chaque année un festival culturel qui dure plusieurs mois et auquel sont invités des conférenciers d'Europe et d'Amérique pour faire part au public omanais de leurs opinions. En dépit de certaines exceptionnelles manifestations, notre public se distingue en réalité par le grand désir de voir participer le monde à ces manifestations dans un climat d'interaction pour la compréhension et l'entente mutuelle. Nous aspirons de cette manière à faire partie du monde sans l'intention ni de l'intimider ni d'en avoir peur.*

**6. Question:** Nous avons suivi d'intéressantes interventions, durant certaines séances, sur la nécessité de vivre

en commun sur cette planète. Cette approche est-elle idéaliste ou vous êtes convaincus que vos réflexions sont en mesure d'atteindre cet objectif ?

**Réponse:** *Les interventions que vous aviez suivies s'étaient déroulées en présence d'hommes de sciences et du public arabo-musulman en général. L'idée ne consistait ni à plaire ni à mystifier les occidentaux ou les européens. Comme je l'avais signalé dans ma réponse à la précédente question, notre public – et non seulement nos intellectuels qui connaissent l'Europe – éprouve un grand engouement pour la communication avec le monde extérieur et pour y participer. Vous pouvez me dire : qu'en est-il d'al Qaeda et des événements en rapport avec le terrorisme qui ne cessent de se produire ? Je vous répondrai : certes, ces phénomènes existent mais le monde compte près d'un milliard et demi de musulmans, soit environ le quart de la population de la planète. Tous ces musulmans aspirent à vivre dans la quiétude et dans un monde sans hostilité ni antagonisme. Nous sommes fiers d'être les descendants d'une grande civilisation dont le monde continue de tirer bénéfice de ses réalisations. Nous sommes aussi en mesure de progresser, poursuivre notre mission de promotion de la civilisation et d'être en permanence entente avec le monde et jamais en confrontation avec lui.*

**7. Question:** Les travaux de la conférence étaient axés sur la jurisprudence musulmane. Est-ce que vous êtes en mesure de convaincre les hommes politiques dans le monde pour qu'ils prennent en considération vos idées ?

**Réponse:** *Tous les centres indépendants de recherche et de réflexion ou dépendant d'organismes officiels, ont pour mission de faire le diagnostic et publier des recommandations dans leurs domaines respectifs. Il est certain qu'ils ne sont pas en mesure d'obliger une quelconque partie à mettre en pratique ces recommandations. Cependant, à moyen et long termes ces centres acquerront une grande influence. En tout cas, une idée judicieuse finit toujours par avoir un grand écho en dépit des frictions et désaccords. N'oublions pas que nos conférences sont destinées en premier lieu aux arabes et musulmans dans le but d'instaurer un nouvel esprit, ce qui est plus important que la prise d'une décision en rapport avec la tolérance ou l'extrémisme. D'ailleurs, notre influence dans le monde musulman ne cesse de progresser et ceci est corroboré chaque année par la grandissante affluence aux conférences et congrès que nous organisons. Il s'agit là finalement d'un message pour le bien, la grâce et la coexistence fondée sur la tolérance et l'entente.*

**8. Question:** Chez les chrétiens (catholiques), c'est le Concile Vatican qui dispose de compétences lui permettant d'introduire des modifications dans la Bible, chose qu'il est à écarter en ce qui concerne le Coran. Votre Conférence se penche toutefois sur la thématique islamique du point de vue de la jurisprudence musulmane (fiqh). Pouvons-nous imaginer qu'il serait possible à l'avenir faire des propositions sur d'autres interprétations du message d'Allah ? Serait-il possible aussi pour vous d'aller dans ce sens ? S'agit-il de l'objet que vous visez ?

**Réponse:** *Si vous parlez d'une intervention au niveau du texte coranique ou d'al hadith, ceci est impossible. Cette éventualité ne fait pas partie de l'intérêt musulman ni relève de ses compétences. La prise en considération des nouvelles interprétations se basant sur des références reconnues se considère, en outre, comme l'interprétation faite par les musulmans durant des siècles. Si nous admettons que l'Islam s'adapte à tout temps et lieu, ceci signifie qu'il existe la possibilité de lectures différentes et permanentes. Je ne peux imaginer qu'il serait possible un jour faire une nouvelle interprétation du Coran. Nous disposons de fondements basés sur la conviction et d'autres sur le texte. Outre ces deux fondements, la jurisprudence demeure possible et indispensable. D'autant plus, je m'interroge sur cette impression que vous avez selon laquelle notre confession est statique et immobile dans un endroit précis tant qu'il n'est pas possible de modifier son texte sacré ni cesser de prendre en compte ses dispositions? Comment sera-t-il possible ceci car Allah dit dans le Coran, en s'adressant au prophète Sidna Mohamed : "Et Nous t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers. Le message et le message est un don d'Allah.*

**9. Question:** L'Islam est confronté à de nombreux problèmes dans le monde, particulièrement en Europe.

Comment pouvez-vous agir pour nous aider à changer cette situation ?

**Réponse:** *Soyons modestes. Le changement dans le meilleur sens ne peut-être l'œuvre d'une seule personne, d'une institution ou d'un courant. C'est l'affaire partagée entre partenaires et collaborateurs. Je ne suis pas en mesure de dire qu'une personne puisse imposer sa marchandise aux autres. Nous devons ensemble tisser la même toile et nous honorons ainsi le partenariat par une production commune. Nous sommes appelés à œuvrer au profit du grand projet de la paix, de la justice, de la raison, de l'équité et de la morale. Si Nous sommes en mesure de mettre ensemble sur pied un système de production, il ne sera pas pour autant impossible pour nous tous de récolter les fruits apportés par ce système.*

**Compártelo:**

(<http://periodistas-es.com/vision-du-monde-selon-la-jurisprudence-islamique-11182?share=facebook>)

(<http://periodistas-es.com/vision-du-monde-selon-la-jurisprudence-islamique-11182?share=twitter>)

(<http://periodistas-es.com/vision-du-monde-selon-la-jurisprudence-islamique-11182?share=linkedin>)

(<http://periodistas-es.com/vision-du-monde-selon-la-jurisprudence-islamique-11182?share=google-plus-1>)

(<http://periodistas-es.com/vision-du-monde-selon-la-jurisprudence-islamique-11182?share=pinterest>)

**Me gusta:**

Se el primero en decir que te gusta.